

PROJET D'EAU, D'ASSAINISSEMENT ET HYGIENE EN ZONES URBAINES,  
PERIURBAINES ET RURALES DU GRAND NORD D'HAITI

*DON 4697/GR-HA*



**AVIS SPÉCIFIQUE D'APPEL D'OFFRES No. B-AON-No.23-11/23**

**Institution** : *Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement (DINEPA)*

**Pays** : RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

**Nom du projet** : PROJET D'EAU, ASSAINISSEMENT ET HIGIENE EN ZONES  
URBAINES, PERIURBAINES ET RURALES DU GRAND NORD D'HAITI

**Titre de l'AAO** : «ACQUISITION DE REACTIFS AU PROFIT DU CTE DE  
JACMEL »

**No. du DON** : 4697/GR-HA

**Numéro de l'AAO** : *B-AON-No.23-11/23*

1. Cet Avis d'Appel d'Offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés pour ce projet paru les 21 février et 2&3mars 2020 dans le journal le Nouvelliste dans l'édition volume No.41006 et No 41010 Et paru le 21 février 2020 sur le site de UNDB de numéro de référence IDB-P490056-02/20

2. La Direction Nationale de l'Eau Potable et de l'Assainissement (DINEPA), organisme autonome placé sous la tutelle du Ministère des Travaux Publics, des Transports et des Communications de la République d'HAÏTI, a reçu un financement de la Banque Interaméricaine de Développement pour financer le coût du PROGRAMME : « EAU, ASSAINISSEMENT ET HYGIENE EN ZONES URBAINES, PERIURBAINES ET RURALES DU GRAND NORD D'HAITI», et a l'intention d'utiliser une partie du produit de ces fonds pour effectuer des paiements, via l'office Régional d'Eau Potable et d'Assainissement Nord, au titre du présent marché *B-AON-No.23-11/23* pour effectuer des paiements au titre du présent marché *B-AON-No.23-11/23*.

3. La DINEPA sollicite maintenant des offres fermées de la part de Soumissionnaires éligibles pour: «**ACQUISITION DE REACTIFS AU PROFIT DU CTE DE JACMEL**»
  
4. La passation du marché sera conduite par Appel d'Offres National (AON) tel que défini dans les Politiques de la Banque Interaméricaine de Développement (GN 2349-15) relatives à la passation de marchés de biens et des travaux financés par la Banque Interaméricaine de Développement et ouvert à tous les Soumissionnaires de pays éligibles tels que définis dans les Politiques.
  
5. Les Soumissionnaires éligibles et intéressés peuvent obtenir des informations auprès de :  
Office Régional d'Eau Potable et d'Assainissement NORD (OREPA-Nord)  
**Cellule de Passation et d'Exécution des Marchés (CPEM)**  
  
Nationale #1, Habitation d'Eau Cassave, Vaudreuil,  
Ville : Cap Haïtien  
Pays: Haïti  
Courriel : [passation.marchés@dinepa.gouv.ht](mailto:passation.marchés@dinepa.gouv.ht),  
[jeanronald.michel@dinepa.gouv.ht](mailto:jeanronald.michel@dinepa.gouv.ht),[jerome.millard@dinepa.gouv.ht](mailto:jerome.millard@dinepa.gouv.ht),[bensthaylord@gmail.com](mailto:bensthaylord@gmail.com)
  
- et récupérer le dossier d'Appel d'Offres à l'adresse indiquée ci-dessus de 9 heures 00 à 15 heures.
  
6. Le Soumissionnaire doit fournir la preuve écrite qu'il satisfait aux exigences financières, de capacité technique et d'expérience prescrites dans le Dossier d'Appel d'Offres. Une marge de préférence « **ne sera pas** », octroyée aux soumissionnaires éligibles ayant la nationalité du pays de l'Emprunteur et éligibles. Voir le dossier d'Appel d'Offres pour des informations plus détaillées.
  
7. Les Soumissionnaires intéressés peuvent retirer le Dossier d'Appel d'Offres complet en *français* de façon gratuite à l'adresse physique ci-dessus en formulant une demande écrite à l'email susmentionné.
  
8. Les offres comportant l'intitulé du marché porteront la mention « A n'ouvrir qu'en présence des membres du Comité d'Ouverture des plis » devront être remises à l'adresse ci-dessous

Office Régional d'Eau Potable et d'Assainissement NORD (OREPA-Nord)  
**Cellule de Passation et d'Exécution des Marchés (CPEM)**



Nationale #1, Habitation d'Eau Cassave, Vaudreuil,  
Ville : Cap Haïtien  
Pays: Haïti

Au plus tard le Lundi **20 Mai à 14 :00 heures (heure locale)**. La soumission des offres par voie électronique « *ne sera pas* » autorisée. Les offres remises en retard ne seront pas admises à concourir. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des Soumissionnaires présents en personne. Les offres doivent comprendre « *une Déclaration de Garantie de l'Offre* ».

Le Directeur Régional  
Pierre Bernadin POISSON

